

Communiqué de presse

Suisse-UE : les cantons s'engagent pour préserver de bonnes relations

Berne, le 24 juin 2022

Il est capital de préserver de bonnes relations avec l'Union européenne (UE), notamment dans les régions frontalières. Lors de l'Assemblée plénière CdC de ce jour, un échange a eu lieu entre les gouvernements cantonaux et le président de la Confédération Ignazio Cassis, à l'occasion duquel l'importance de faire reposer ces coopérations sur un socle solide a été soulignée. Conformément aux possibilités de participation que la Constitution leur accorde, les cantons sont prêts à approfondir leur collaboration déjà fructueuse avec les pays voisins. Ils souhaitent jouer un rôle constructif et s'engager activement en politique européenne.

Après l'arrêt des négociations sur un accord institutionnel (AInst), les relations futures entre la Suisse et l'UE doivent être redéfinies. L'une des conditions requises est de peser le pour et le contre des différentes options envisageables. Selon les cantons, la Suisse doit renforcer sa coopération avec les autres États européens et consolider les succès obtenus jusqu'ici. Les conséquences de la guerre en Ukraine et les défis à venir (changement climatique, approvisionnement en énergie, coopération dans le secteur de la recherche, etc.) montrent à quel point la collaboration en Europe est importante.

La voie bilatérale constitue une base solide pour le développement des relations entre la Suisse et l'UE. Les gouvernements cantonaux se sont toujours prononcés en faveur de leur approfondissement dans les domaines où les intérêts sont mutuels. En tant que partenaires institutionnels de la Confédération, les cantons sont prêts à apporter des propositions constructives au débat. Ils savent non seulement comment tirer parti au mieux de la marge de manœuvre que leur octroient leurs attributions, mais aussi comment faire valoir leurs intérêts auprès de l'échelon supérieur. Aguerri à la répartition des tâches, ils savent comment réaliser les objectifs avec efficacité et appréhender les particularités régionales. Ils sont donc parfaitement habilités à élaborer des solutions viables pour garantir et développer la collaboration avec l'UE tout en reconnaissant les réalités politiques et les réalisations de celle-ci. L'échange avec le président de la Confédération Ignazio Cassis a permis aux parties d'exprimer leurs points de vue.

La zone frontalière, une Europe vécue au quotidien

Les cantons sont directement concernés par les décisions prises par la Suisse dans le dossier européen. Les premières conséquences de l'échec des négociations sur un accord institutionnel se font déjà ressentir, en particulier dans les régions frontalières qui sont autant de véritables poumons économiques et d'espaces de vie. La zone entre l'Allemagne, la France, l'Italie, le Liechtenstein, l'Autriche et la Suisse est une Europe vécue au quotidien de manière intense. C'est pourquoi les cantons soutiennent les efforts des régions frontalières d'intercéder auprès du Conseil fédéral et des institutions européennes. Ils soulignent l'importance de l'interdépendance sociétale, politique et économique dans ces régions et la nécessité de trouver au niveau politique des solutions durables pour consolider la collaboration future. L'UE y ayant tout autant intérêt que la Suisse, il est nécessaire qu'elle fasse aussi preuve de flexibilité.

État des lieux de la politique européenne

À l'heure actuelle, les cantons œuvrent activement au dossier européen. Le contexte ayant changé après l'arrêt des négociations sur l'Alnst, ils ont décidé l'année dernière de procéder à un nouvel état des lieux de la politique européenne. La CdC a ainsi créé la Commission Europe, au travail depuis début 2022 et placée sous la houlette du vice-président de la CdC Jacques Gerber. Le rôle de cette commission est de définir les intérêts prioritaires des cantons et d'élaborer des propositions de positions futures à l'intention de l'Assemblée plénière CdC, conjointement avec les conférences des directeurs.

Contact/questions :

- Christian Rathgeb, conseiller d'État, président CdC (081 257 32 13, christian.rathgeb@dfg.gr.ch)
- Jacques Gerber, ministre, vice-président CdC (032 420 42 02, jacques.gerber@jura.ch)
- Roland Mayer, secrétaire général CdC (031 320 30 00, r.mayer@kdk.ch)